



PRÉFECTURE DU MORBIHAN

# Cartes de bruit stratégiques des Infrastructures de Transport Terrestre

Directive européenne n° 2002/49 du 25 juin 2002 relative à l'évaluation du bruit dans l'environnement, et du Code de l'Environnement, articles L.572-1 à 11 et R.572-1 à 11

